

Fake news : s'attaquer à la désinformation avec une transparence accrue et une meilleure compréhension des algorithmes de recommandation

Paula Forteza, députée des Français de l'étranger, défend aujourd'hui en séance publique [un amendement relatif aux propositions de loi relatives à la lutte contre les fausses informations](#), dans l'objectif de contribuer à une régulation des plateformes par la société.

En mai dernier, la Commission Européenne a dévoilé sa stratégie contre la désinformation en proposant la création d'un réseau de centres européens de recherche et de fact-checkers, en favorisant la transparence et en soutenant l'éducation aux médias et à l'information.

Paula Forteza, propose un amendement qui s'inscrit dans cette logique : une obligation de transparence et de publication de données qui permettra à la société civile de mieux comprendre le fonctionnement des algorithmes de recommandations, de classement ou de référencement.

Dans la lutte contre les fausses informations, de nombreux acteurs constatent que celles-ci sont souvent mises en avant par les algorithmes des plateformes (réseaux sociaux, moteurs de recherche). Si ce genre d'algorithmes a un effet sur la diffusion de fausses nouvelles, nous demandons à pouvoir en étudier les biais, pour mieux les contrôler et contribuer à la diffusion d'une information impartiale.

Des données sur leur fonctionnement doivent être publiées en ligne, dans un format libre et ouvert, permettant leur réutilisation. Il ne s'agit nullement d'accéder au code source des algorithmes eux-mêmes mais à la publication de statistiques agrégées sur leurs effets. Ainsi, il n'y a pas d'atteinte au secret des affaires et à la liberté d'entreprendre, ni de frein à l'innovation.

A titre d'exemple, un travail a été réalisé par Guillaume Chaslot, ancien ingénieur informatique auprès de YouTube. Dans un article rédigé pour Medium, il détaille ainsi que « *plus les gens passent de temps sur ces vidéos, plus elles rapportent des revenus publicitaires à Google. La plupart des plateformes font des choix similaires. Or, ce choix a un effet pervers qui a un impact majeur sur l'information mondiale* ».

Autrement dit, les algorithmes déduiraient que les contenus les plus efficaces pour capter l'attention de l'utilisateur sont des contenus polémiques, pas nécessairement vérifiés, aux formats courts et susceptibles de véhiculer des fausses nouvelles, et en proposeraient davantage. Par exemple, l'algorithme de YouTube proposerait plus de contenus affirmant que les Américains n'ont jamais marché sur la Lune plutôt que des documentaires sur le fonctionnement du système solaire, car l'utilisateur y passerait moins de temps. Le site [algotransparency](#) illustre l'influence de cette dynamique sur les élections présidentielles française et allemande de 2017.

Plus d'informations et contacts presse :

Site web: <https://forteza.fr> | Twitter: <https://twitter.com/PaulaForteza>
Mail: paula.forteza@assemblee-nationale.fr | Tel: 06 45 27 72 49

Face à ces déclarations Google a affirmé que la méthode employée par leur ancien employé n'était pas fiable et donc que leur algorithme n'aurait pas de telles incidences. Il conviendrait **d'objectiver ce débat, en se basant sur des données à même de nourrir des travaux indépendants** menés par des chercheurs, des associations ou des citoyens engagés. Cela nous permettrait par exemple de comprendre si un algorithme est plus ou moins responsable de l'affichage régulier de certains types de contenus susceptibles, notamment, de véhiculer des fausses informations.

Cet amendement propose un dispositif ponctuel dans le cadre d'un travail de longue haleine sur la régulation des plateformes. Une réflexion devra notamment être menée sur la coordination des différents régulateurs impliqués dans ce domaine (CNIL, ARCEP, CSA, Autorité de la concurrence, etc.) et sur l'éventuelle création d'une instance dédiée à la régulation des plateformes.

Paula Forteza, députée LREM des Français de l'Étranger (2^e circonscription)

Agée de 31 ans, Paula Forteza est née à Paris de parents argentins, mais a passé plus de 20 ans de sa vie en Amérique Latine. Après plusieurs expériences au sein du gouvernement de la ville de Buenos Aires mais aussi de l'administration française, à Etalab, elle souhaite avant tout mettre le numérique, la transparence et la participation citoyenne au cœur du débat politique en France. Parmi ces autres sujets de prédilection : l'économie et les affaires étrangères notamment en lien avec sa circonscription. Depuis le début de la mandature, Paula Forteza s'est notamment impliquée dans le projet de loi de moralisation de la vie politique ainsi que dans le projet de réforme de l'Assemblée Nationale aux côtés de son président François De Rugy : elle a d'ailleurs été choisie comme rapporteure du groupe de travail « Démocratie numérique et nouvelles formes de participation citoyenne » et a œuvré à l'organisation de la consultation citoyenne sur la réforme de l'Assemblée.

PAULA FORTEZA



Plus d'informations et contacts presse :

Site web: <https://forteza.fr> | Twitter: <https://twitter.com/PaulaForteza>

Mail: paula.forteza@assemblee-nationale.fr | Tel: 06 45 27 72 49